

Numéro 67
22 juillet 2020



BILAN MOISSON

ENQUETE RECOLTE

BETTERAVE

- Stratégie fongicide

OFFRE D'EMPLOI

AAP PCAE - FEADER

OFFRE ANALYSE DE SOL

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 23 du 21/07/2020. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Cultures. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière de l'ensemble d'acteurs agricoles et territoriaux de la région Ile-de-France

PREMIER BILAN DE MOISSON 2020

La récolte en cours est bien avancée avec des résultats très hétérogènes. Les résultats en colza sont très variables, souvent en lien avec les difficultés d'implantation et de ravageurs d'automne puis d'inondations durant l'hiver. Les rendements sont en moyenne entre 30 à 45 quintaux. L'orge d'hiver que l'on annonçait précoce a finalement été récoltée souvent en même temps que les colzas. Durement touchés par la JNO, puis par un hiver très humide, les rendements sont très moyens, autour de 60-80 quintaux hors accidents JNO...

Comme l'orge d'hiver, le blé a souffert des conditions humides de l'hiver. On observe des pertes importantes de pieds ? notamment si des désherbages de printemps ont été réalisés. Les rendements sont compris entre 50 et 120 q/ha avec une moyenne autour de 80 q/ha. La protéine semble assez faible sur rendement moyen/élevé mais le PS est très élevé (souvent 80+). Une campagne marquée par les conditions d'implantation d'automne 2019 difficiles, des disparités de pluviométrie en avril 2020 et une pression pucerons très importante (viroses)...

ENQUETE RECOLTE 2020

Nous vous invitons à nous faire un retour de vos résultats de récolte en cliquant sur le lien suivant : [Lien enquête récolte 2020](#)

Vos résultats nous serviront à comprendre la campagne et les éventuels incidents de cultures. Nous ferons une synthèse par culture en fin de campagne.

ENQUETE VIROSE BETTERAVES

Afin de permettre une analyse technique de la virose sur betterave, nous vous proposons de répondre à une enquête (cliquer sur le lien ci-dessous). Les résultats vont nous permettre d'alimenter le débat sur les points techniques, économiques, environnementaux...

Elle est anonyme et juste localisable par la petite région naturelle dont vous dépendez.

Merci d'avance pour votre contribution.

[LIEN enquête virose betteraves](#)

AGROMETEO

Le temps actuel est séchant. La reprise des parcelles après moisson s'avère très difficile. Dans ces conditions, éviter le travail du sol profond ou à dents qui pourrait remonter des blocs secs. Privilégier un mélange paille-terre superficiel mais homogène rapidement après la moisson (croskillette, covercrop...). De possibles orages sont annoncés pour le week-end. Peut-être une fenêtre pour les semis de couverts d'interculture... ?

BETTERAVES

(stade 100 % de couverture)

Maladies

Cercosporiose : stable sur le nord 77

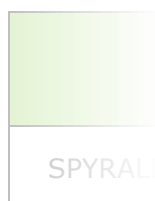
Pour le moment la cercosporiose observée reste faible, autour de 1 à 3 % et stable. Le temps sec du moment ne lui est pas propice.

Compte tenu de l'ampleur des surfaces touchées par la jaunisse nanisante et la probabilité que cette situation s'aggrave encore durant l'été, nous vous conseillons, en accord avec le conseil de l'ITB, d'assurer une protection fongique réduite afin de limiter les coûts.

- Dans le cas de parcelles à variétés tolérantes et/ou récoltées avant le 1^{er} octobre : intervenir avec un fongicide classique type SPYRALE seulement lorsque la maladie montre des signes de progression. Ce retard d'application devrait permettre d'assurer la campagne avec un seul passage.
- Dans le cas de parcelles à variétés peu tolérantes et/ou récoltées tard, même consigne d'application du T1 aussi tardif que possible en vue d'un programme fongicide classique en 2 passages.

Seuls les cas de grosses pressions cercosporiose justifient l'usage de cuivre en association au fongicide. Etant donné le coût supplémentaire que le cuivre représente, il semble plus judicieux de ne pas l'utiliser cette année.

📌 **Préconisation si progression visible de la cercosporiose**



🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

* sous réserve de rendement

** sur sols drainés, SPYRALE
non drainés, SPYRALE



Adapter la tolérance

Conditions d'utilisation
supérieure à 70 %, ab
pluie : 2 heures minima

📌 **Ravageurs**

Peu de ravageurs sont observés. Aucune intervention n'est à prévoir.

RESULTATS D'ESSAIS

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

Dans le cadre de ses prestations de saisie des pratiques culturales (assolement, interventions, plan de fumure, suivi de stocks), la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France recrute un(e) prestataire de saisie. Son secteur d'activité est la Seine-et-Marne. Il/Elle travaillera avec l'outil d'aide à la décision, Mes parcelles. Ce travail se fera en relation avec les agriculteurs et requiert donc des qualités relationnelles. En autonomie, certains rendez-vous se feront chez l'agriculteur, d'autres dans une des antennes de la Chambre d'agriculture mais vous pourrez aussi travailler de chez vous. Cette mission peut très bien convenir en complément d'activité pour un agriculteur(trice) ou pour une femme d'agriculteur.

Connaissances requises : pratiques agricoles, calcul du bilan azoté.

Connaissances appréciées : Directive nitrates, conditionnalité des aides, logiciel Mes parcelles.

Permis B

Contact : Christophe DION 06 81 80 56 61

PROLONGATION DES AAP PCAE - FEADER

La Région Île-de-France vient d'annoncer la prolongation des appels à projets PCAE/FEADER relatifs aux investissements environnementaux, aux bâtiments agricoles et à la création d'activités de diversification dans les exploitations agricoles.

Cette prolongation concerne à la fois le second semestre de l'année 2020 et l'année 2021. Vous trouverez ci-dessous le calendrier pour le dépôt des dossiers de demande de subvention :

Calendrier 2020 :

Date limite de dépôt des dossiers	Date du Comité Régional de Programmation
1 ^{er} septembre 2020	5 novembre 2020
15 octobre 2020	10 décembre 2020
13 novembre 2020	28 janvier 2021

Calendrier prévisionnel 2021* :

* toutes les dates indiquées sont prévisionnelles et sont donc susceptibles d'évoluer en fonction des modalités de mise en œuvre du FEADER arrêtées pour l'année 2021, année de transition entre les deux périodes de programmation. Ces conditions ne sont en effet pas définies à ce stade.

Date limite de dépôt des dossiers	Date du Comité Régional de Programmation
29 janvier 2021	25 mars 2021
20 février 2021	27 mai 2021
31 mars 2021	27 mai 2021
30 avril 2021	8 juillet 2021
31 mai 2021	8 juillet 2021
30 juin 2021	30 septembre 2021
1 ^{er} septembre 2021	25 novembre 2021
15 octobre 2021	25 novembre 2021

Seuls les dossiers complets reçus aux dates limites indiquées seront présentés en Comité Régional de Programmation. Les dossiers incomplets aux dates limites de dépôt seront systématiquement reportés à un prochain Comité.

Tous les documents (listes des investissements éligibles, formulaires pour le dépôt des dossiers, notices explicatives...) vous permettant d'y répondre sont disponibles sur le site de la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France : <https://idf.chambre-agriculture.fr/piloter-son-entreprise/aide-a-linvestissement/>

OFFRE ANALYSE DE SOL

Nous vous accompagnons dans :

- l'interprétation des analyses de sol,
 - l'optimisation de vos choix d'engrais, de chaulage, d'apport de matières organiques,
- pour vous apporter la meilleure réponse technique, agronomique, économique, environnementale et réglementaire.

DEUX MENUS D'ANALYSES AU CHOIX		
	Analyse de sol simple	Analyse de sol chimique complète
Code analyse AUREA	P21 - TAMO	P23 - TAMQ
Éléments analysés	pH eau / pH KCl Calcaire total Matière organique Carbone organique CaO, MgO, K ₂ O P205 olsen CEC	Idem + 4 oligo éléments (Cu, Mn, Zn, B)
Prix unitaire	48 € HT	61 € HT

Contactez-nous dès maintenant pour programmer un rendez-vous technique !



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.